

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

Objet :

Reversement Prise en charge
Conseil Départemental
à l'Ecole élémentaire
Voyage scolaire Barcelone
Dossier n°069006

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Corinne LOUBES, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Eliane CHAUMET à Mme Corinne LOUBES, M. Fabrice LETELLIER à M. Vincent BAR.

Absents :

Secrétaire de séance : René COUSIN

Début de séance : 18h30

N° : D - 2026 - 04 - 15 - 14

Madame le Maire informe le Conseil que le Conseil Départemental de l'Hérault a accordé une aide financière pour permettre à un enfant placé dans une famille d'accueil sur la commune de participer au voyage scolaire à Barcelone en Mai 2026 organisé par l'Ecole élémentaire.

Cette somme de 190 € ne pas être versée à l'école élémentaire et a été imputée sur les comptes de la commune.

Il y a donc lieu de reverser cette aide à l'école élémentaire.

Madame le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

LE CONSEIL

Oui l'exposé de Madame le Maire,

A l'unanimité des présents + 2 procurations,

Charge Madame le Maire de reverser la somme de 190 € versés par la Département de l'Hérault à l'attention de l'OCCE de l'Ecole élémentaire de la commune pour aider un élève placé en famille d'accueil à participer au voyage scolaire à Barcelone en Mai 2025.

Dit que cette somme sera prélevée sur le compte 65888 Autres charges diverses du BP 2026 de la commune.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 17 AVR. 2026

ID : 034-213401359-20260415-D2026_04_15_14-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le 17 AVR. 2026
Et publication ou notification
Du 17 AVR. 2026
La Maire :



René COUSIN



Géraldine ESCANDE-COLIN